

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur l'Orateur, le rapport en question avait été demandé à l'origine par l'ancien ministre de la Production de défense. C'était un document de travail destiné à l'usage interne et, pour cette raison, il est considéré comme confidentiel, et son dépôt à la Chambre ne serait pas conforme à l'intérêt public. Aussi j'espère que le député voudra bien retirer sa motion.

M. Skoberg: Il me semble qu'un député devrait être mis au courant de ce genre de documents confidentiels, et je demande que la motion soit mise aux voix.

L'hon. M. MacEachen: Qu'on le reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LE RAPPORT D'EXPERTISE RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIEL

Motion n° 67—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expertise rédigé par la société *Peat, Warwick, Livingstone and Company*, de Boston (États-Unis) en 1965 pour le ministère de la Production de défense et concernant la mise au point d'un système de gestion efficace pour l'acquisition de matériel, rapport cité en réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur l'Orateur, la réponse est identique à celle qu'on vient de donner à l'avis de motion n° 66, et de ce fait je redemande au député de retirer sa motion.

M. Skoberg: Ma réponse est la même, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Richardson: Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LE RAPPORT D'EXPERTISE RELATIF À LA PLANIFICATION DES DIRECTIONS

Motion n° 68—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expertise rédigé par *Peat, Marwick, Livingstone and Company*, de Boston aux États-Unis, pour le ministère de la Production de défense et concernant la mise au point d'un système de planification, budgétisation et programmation des directions, rapport cité dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnement et Services): La demande est la même et la réponse est la même.

M. Skoberg: Nous devrions sans doute savoir en quoi consiste la planification ministérielle, et je voudrais demander un vote.

L'hon. M. Richardson: Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour. Les autres avis de motion sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

[M. Skoberg.]

QUESTIONS ORALES

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LE LIVRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT SUR LA CRISE AU QUÉBEC—LE POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au très honorable premier ministre si les opinions qu'exprime le secrétaire d'État dans un livre sur la crise au Québec en octobre dernier sont celles du gouvernement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sauf erreur dans la première partie du livre le secrétaire d'État a précisé que les opinions exprimées sont les siennes et non celles du gouvernement.

Des voix: Oh, oh.

Une voix: Quand a-t-il démissionné?

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je demande précisément au premier ministre si l'opinion exprimée dans le livre, que le gouvernement canadien ne craignait pas une insurrection populaire au Québec à l'époque, est celle du gouvernement.

Le très hon. M. Trudeau: J'ignore quel texte cite le député. J'ignore si cette opinion figure dans le livre, ne l'ayant pas lu, mais j'examinerai tout texte que me soumettra le député et je pourrai alors lui dire si oui ou non il exprime la politique du gouvernement.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Comme les ministres semblent entièrement libres d'exposer leurs vues au sein du gouvernement, j'aimerais demander au ministre s'il a l'intention de faire connaître ses vues sur la crise...

Des voix: Oh, oh.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai toujours cru bon d'obtenir des tuyaux de la bouche même du cheval.

Des voix: Oh, oh.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre fait mieux de ne pas aller trop loin, sinon je vais l'appeler d'un autre nom d'animal. Donc, monsieur l'Orateur, je demande au secrétaire d'État si, oui ou non, l'opinion qu'il a exprimée dans cette brochure ou livre, comme vous voulez, selon laquelle le gouvernement n'avait aucune crainte d'insurrection en octobre dernier, était celle qu'il avait alors ou si c'est le fruit de ses réflexions après coup?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre voudra peut-être répondre mais, à mon avis, la question est certainement irrecevable. Le très honorable représentant parle d'un livre publié par un membre du cabinet et il demande au ministre si les vues qui y sont exprimées étaient les siennes il y a quelques mois. Dans ces termes, à mon avis, la question n'est pas recevable.